

## LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Faire un état des lieux de votre parcours, de vos résultats, de vos possibilités de développement et repartir sur des bases plus solides et donc plus sereines.

Construire un projet professionnel et prévoir les différentes étapes de sa mise en œuvre, Entretenir votre employabilité, faire face à un changement, préparer une entrée en formation ou une VAE, anticiper l'avenir et être acteur de votre évolution professionnelle,...

D'une manière générale le bilan de compétences permet de gagner en confiance et de mieux se mettre en valeur.

### Que travaille t-on au cours du Bilan de Compétences ?

Le Bilan de Compétences permet de :

- Prendre du recul vis-à-vis de votre parcours professionnel,
- Recenser vos compétences et connaissances,
- Mieux appréhender votre personnalité et vos modes de fonctionnement,
- Reconnaître vos motivations, besoins, contraintes, atouts et axes de progrès
- Imaginer des scénarios pour la suite de votre parcours professionnel
- Construire et être à même de présenter de manière convaincante votre ou vos projets professionnels
- Travailler ou optimiser des techniques de recherche d'emploi (CV, Lettre de motivation, démarche réseau, préparation à l'entretien de recrutement, outils marketing tels que carte de visite, plaquette,...)

Le fait de rassembler tous les morceaux du puzzle : qualités, compétences, motivations, freins, rêves, acquis professionnels, formations... - et d'en faire la synthèse - vous permet de vous positionner sur des projets clairement définis, de visualiser avec confiance le but à atteindre et de définir les différentes étapes à suivre pour y parvenir de manière réaliste.

### Le cadre du bilan de compétences

Il est réalisé avec un consultant qui vous accompagne pendant toute la durée du bilan et repose sur une relation de confiance.

Le consultant s'appuie sur une documentation pédagogique adaptée à l'accompagnement professionnel, l'utilisation d'une méthodologie personnalisée et d'outils fiables et reconnus : questionnaires, tests de personnalité, supports et guides de réflexion propres à chaque thème travaillé et au profil de la personne.

La clarté et l'acceptation du déroulement, des thèmes de réflexion proposés et des outils utilisés, tout comme l'alternance entre travail individuel et accompagnement, constitue un cadre sécurisant et propice à la réussite du bilan.

### Le déroulement du Bilan de Compétences

Le Bilan se déroule sur une durée de 24 heures :

#### Premier RDV gratuit de prise de contact\*

- Information et présentation de la démarche
- Définition et analyse des besoins

#### 16 heures d'entretiens en face à face et 8 séances de travail

Réparties sur une amplitude de 6 semaines à 4 mois, afin de laisser du temps entre chaque séance pour mûrir ce qui a été dit et fait et préparer la séance suivante

**Du travail personnel entre chaque séance... !**

\* Nous vous encourageons à rencontrer plusieurs consultants afin de choisir celui avec lequel vous vous sentez le plus en confiance

Il se découpe en 3 phases principales :

**La phase préliminaire**

Confirmation de l'engagement du bénéficiaire

Accord sur les objectifs, les conditions, les différentes étapes, les méthodes, moyens et outils utilisés

**La phase d'investigation**

- Analyse du parcours, des motivations, des intérêts professionnels et personnels,
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles,
- Approfondissement de la connaissance de soi : valeurs, comportements, forces et axes de progrès
- Information sur les métiers, recherche et évaluation de l'environnement économique et professionnel, des opportunités.
- Appropriation de l'ensemble des résultats et définition du projet professionnel ou de formation.

**La phase de conclusion**

- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel, et le cas échéant, du projet de formation,
- Définition des principales étapes de mise en oeuvre de ce projet.
- Travail et optimisation des techniques de recherche d'emploi si le moment est opportun.

Cette phase d'analyse et de conclusion débouche sur la rédaction et la présentation par le consultant du document de synthèse au bénéficiaire.

A l'issue du bilan et après un délai de 6 mois nous contactons le bénéficiaire pour un entretien de suivi. Nous restons également à la disposition du bénéficiaire pour lui fournir tous les conseils dont il aurait besoin.